

POSITIONS DES MARQUES DE BALISAGE DES PERTUIS

N°	NOM	MARQUES	COULEUR	LAT	LONG	REMARQUE	FEU
1	bouée CHAUVEAU		JN	46°06,600 N	1°16,000 W	Cardinale Sud, sifflet	S cirt. rap. B. (6) EL. B. 10 s
2	bouée RO CHE DU SUD		JNJ	46°06,400 N	1°15,100 W	cardinale ouest	S cirt. B. (9) 15s
3	bouée OUEST MINIMES		JNJ	46°08,100 N	1°11,400 W	cardinale Ouest	S cirt. B. (9) 15s
4	bouée MARIE-ANNE		NJN	46°09,300 N	1°15,000 W	cardinale Est	S cirt. B. (3) 10 s
5	bouée SUD LAVARDIN		JN	46°07,600 N	1°14,300 W	cardinale Sud	non
6	bouée EST LAVARDIN		NJN	46°07,900 N	1°13,900 W	cardinale Est	non
7	bouée NORD-OUEST AIX		NRN	46°02,400 N	1°12,200 W	marque danger isolé	non
8	Duraigne		Bouée	46°07,20 N	1°11,090 W	gonflable	sans
9	bouée SUD LONGE		JN	45°59,700 N	1°11,800 W	cardinale Sud	non
10	bouée NORD LONGE		JNJ	46°01,970 N	1°16,990 W	cardinale ouest	non
	pont de Ré						
11	PASSE MONTANTE		R.+ V. s/piles	46°10,300 N	1°14,400 W	bouées bab.& tri. À 200 m au SE Hauteur 34 m	Pont Iso.B.4 s. Bouées E.R.ou V. 4 s
	Sud – Nord						
12	PASSE DESCENDANTE		V.+ R. s/piles	46°10,200 N	1°14,600 W	bouées tri.& bab.à 200 m au NW Hauteur 34 m	Pont Iso.B.4 s. Bouées 3 E.V.ou R.12 s
	Nord-Sud						
13	Du Plomb		Bouée	46°11,000 N	1°15,500 W	gonflable	sans
14	Tour des ISLATTES		NJ	46°14°000 N	1°23,200 W	cardinale Nord	S cirt. B.
15	ATT de l'AIGUILLON		RB	46°15,360 N	1°11,520 W	secteurs blanc	bouée lumineuse
16	Bouée du Bucheron n°1		verte	46°14,350 N	1°25,970 W	Bouée de chenal	NON
17	LE LAY		JNJ	46°16 110 N	01° 16 530 W	Cardinale Sud	S cirt. B. (9) 15s
18	FORT BOYARD		pierre	46°00,000 N	1°12,800 W	feu s/ plate forme d'accès à l'W	S cirt. B. (9) 15 s
19	Bouée FILIERES NORD Rade Basques, Pertuis Antioche			46°40.67 N	1°10.18 W	cardinale Nord	sans
	Bouée FILIERES SUD Rade des Basques, Pertuis Antioche			46°20.92 N	1°10.18 W	Cardinale Sud	sans

ANNEXE PARCOURS

<p>PARCOURS 1A = 21 milles Départ Bouée de dégagement s'il y a lieu Bouée Nord-Ouest Aix à Tribord Bouée Roche du Sud à Tribord Bouée Est Lavardin à Bâbord Bouée Marie-Anne à Bâbord Bouée de Chauveau à Bâbord Arrivée</p>	<p>PARCOURS 1B = 18 mille Départ Bouée de dégagement s'il y a lieu Bouée Nord-Ouest Aix à Tribord Bouée Est Lavardin à Bâbord Bouée Marie-Anne à Bâbord Bouée de Chauveau à Bâbord Arrivée</p>	<p>PARCOURS 2A = 18 milles Départ Bouée de dégagement s'il y a lieu Bouée Nord-Ouest Aix à Tribord Bouée Roche du Sud à Tribord Bouée Est Lavardin à Bâbord Le Lavardin à Bâbord Bouée de Chauveau à Bâbord Bouée Marie-Anne à Tribord Arrivée</p>
<p>PARCOURS 2B = 15 milles Départ Bouée de dégagement s'il y a lieu Bouée Nord-Ouest Aix à Tribord Bouée de Chauveau à Tribord Bouée Marie-Anne à Tribord Arrivée</p>	<p>PARCOURS 3A = 15 milles Départ Bouée de dégagement s'il y a lieu Bouée Roche du Sud à Bâbord Bouée Ouest Minimales à Bâbord Bouée Marie-Anne à Bâbord Bouée Ouest Minimales à Tribord Bouée Marie-Anne à Bâbord Arrivée</p>	<p>PARCOURS 3B = 11 milles Départ Bouée de dégagement s'il y a lieu Bouée Roche du Sud à Tribord Bouée Ouest Minimales à Bâbord Bouée Marie-Anne à Bâbord Arrivée</p>
<p>PARCOURS 4A = 9 milles Départ Bouée de dégagement s'il y a lieu Bouée Est Lavardin à Bâbord, Bouée de Marie Anne à bâbord, Bouée Sud lavardin à bâbord Arrivée</p>	<p>PARCOURS 4B = 10.8 milles Départ Bouée de dégagement s'il y a lieu Bouée Marie Anne à tribord Passe montante de l'île de Ré et son balisage, Passe descendante de l'île de Ré et son balisage, Bouée Marie Anne à bâbord, Bouée Sud Lavardin à bâbord, Arrivée</p>	<p>PARCOURS 5A = 15.5 milles Départ Bouée de dégagement s'il y a lieu Bouée de Chauveau à bâbord, Bouée Nord-Ouest de l'ILE d'AIX à bâbord, Bouée Roche du Sud à tribord, Arrivée</p>
<p>PARCOURS 5B = 17 milles Départ Bouée de dégagement s'il y a lieu Bouée de Chauveau à bâbord Bouée Nord Longe à Bâbord, Bouée Nord-Ouest d'AIX à Bâbord Arrivée</p>	<p>PARCOURS 6A = 20 milles Départ Bouée de dégagement s'il y a lieu Bouée Sud Longe à Tribord Bouée Nord Longe à Tribord Arrivée</p>	<p>PARCOURS 6B = 23 milles Départ Bouée de dégagement s'il y a lieu Bouée Roche du Sud à Bâbord Bouée Sud Longe à Tribord Bouée Nord Longe à Tribord Bouée Roche du Sud à Tribord Arrivée</p>
<p>PARCOURS 7A = 14 milles Départ Bouée de dégagement s'il y a lieu Bouée Nord Longe à Tribord Bouée Roche du Sud à Tribord Arrivée</p>	<p>PARCOURS 7B = 15 milles Départ Bouée de dégagement s'il y a lieu Bouée Marie-Anne à Bâbord Bouée Roche du Sud à Bâbord Bouée Ouest Minimales à Bâbord Bouée Marie Anne à Tribord Arrivée</p>	<p>PARCOURS 8 A = 12 milles Départ Bouée de dégagement s'il y a lieu Bouée Nord-Ouest AIX à Bâbord Arrivée</p>
<p>PARCOURS 8B = 21 milles Départ Bouée de dégagement s'il y a lieu Bouée ouest minimales à Bâbord Bouée Roche du Sud à Bâbord Bouée Duraigue à Bâbord Bouée Roche du Sud à tribord Arrivée</p>	<p>PARCOURS 9A = 16.9 milles Départ Bouée de dégagement s'il y a lieu Bouée Marie Anne à Tribord Passe montante du pont de l'île de RE et son balisage Bouée du Plomb à Bâbord Passe descendante du pont de l'île de RE et son balisage Bouée Marie Anne à Bâbord Bouée Ouest minimales à Tribord Bouée Duraigue à Bâbord Bouée Marie Anne à Bâbord Arrivée</p>	<p>PARCOURS 9B = 13 milles Départ Bouée de dégagement s'il y a lieu Bouée Marie Anne à Tribord Passe montante du pont de l'île de RE et son balisage Passe descendante du pont de l'île de RE et son balisage Bouée Marie Anne à Bâbord Bouée Ouest minimales à Bâbord Bouée Marie Anne à Bâbord Arrivée</p>

ANNEXE PARCOURS

<p>PARCOURS 10A = 14 milles Départ Bouée de dégagement s'il y a lieu Bouée Nord-Ouest Aix à Bâbord Zone conchylicole à Bâbord Bouée Roche du Sud à tribord Arrivée</p>	<p>PARCOURS 10B = 14 milles Départ Bouée de dégagement s'il y a lieu Bouée Marie Anne à Bâbord Bouée Nord-Ouest AIX à Bâbord Ile d'Aix, balise le Tridoux et balise Jamblet soit à tribord, soit à Bâbord Bouée Sud est D'AIX soit à tribord, soit à Bâbord Bouée Nord-Ouest AIX à Tribord Arrivée</p>	<p>PARCOURS 11A = 15 milles Départ Bouée de dégagement s'il y a lieu Bouée Marie Anne à Bâbord Bouée est Lavardin à Tribord Bouée Ouest minimales à tribord Zone conchylicole à tribord Arrivée</p>
<p>PARCOURS 11B = 10 milles Départ Bouée de dégagement s'il y a lieu Bouée Marie Anne à Bâbord Bouée Ouest minimales à Bâbord Bouée Marie Anne à Bâbord Arrivée</p>	<p>PARCOURS 12A = 12 milles Départ Bouée de dégagement s'il y a lieu Bouée Roche du Sud à Bâbord Bouée Ouest Minimales à Bâbord Bouée Roche du Sud à Bâbord Arrivée</p>	<p>PARCOURS 12B = 19.6 milles Départ Bouée de dégagement s'il y a lieu Bouée Marie Anne à Tribord Passe montante du pont de l'île de RE et son balisage Bouée du LAY à Bâbord Passe descendante du pont de l'île de RE et son balisage Bouée Marie Anne à Bâbord Arrivée</p>
<p>PARCOURS 13A = 15 milles Départ Bouée de dégagement s'il y a lieu Bouée Nord Longe à Tribord Arrivée</p>	<p>PARCOURS 13B = 21 milles Départ Bouée de dégagement s'il y a lieu Bouée Marie Anne à Tribord Passe montante du pont de l'île de RE et son balisage Bouée ATT de l'Aiguillon à Bâbord Bouée du LAY à Bâbord Passe descendante du pont de l'île de RE et son balisage Bouée Marie Anne à Bâbord Arrivée</p>	<p>PARCOURS 14A = 20 milles Départ Bouée de dégagement éventuelle Bouée Roche du Sud à tribord Bouée Ouest Minimales à bâbord Bouée de Chauveau à bâbord Bouée Ouest Minimales à bâbord Bouée de la Marie Anne à bâbord Bouée Roche du Sud à bâbord Arrivée</p>
<p>PARCOURS 14B = 18 milles Départ Bouée de dégagement éventuelle Bouée Ouest Minimales à bâbord Bouée de la Marie Anne à bâbord Bouée Est Lavardin à tribord Bouée Nord-Ouest d'Aix à bâbord Arrivée</p>	<p>PARCOURS 15A = 16.5 milles Départ Bouée de dégagement éventuelle Bouée Roche du Sud à bâbord Bouée Nord-Ouest d'Aix à tribord Bouée de Chauveau à tribord Arrivée</p>	<p>PARCOURS 15B = 28 milles Départ Bouée de dégagement éventuelle Bouée Nord-Ouest d'Aix à tribord Bouée Ouest Minimales à Bâbord Bouée Nord Longe à tribord Arrivée</p>
<p>PARCOURS 16A = 19 milles Départ Bouée de dégagement s'il y a lieu Fort Boyard à tribord Bouée Sud Longe à bâbord Ile d'Aix, balise le Tridoux et balise Jamblet à tribord Ligne d'arrivée</p>	<p>PARCOURS 16B = 19.8 milles Départ Bouée de dégagement éventuelle Bouée Ouest Minimales à bâbord Bouée de la Marie Anne à bâbord Bouée Est Lavardin à tribord Zone conchylicole à tribord Bouée Nord-Ouest d'Aix à tribord Arrivée</p>	

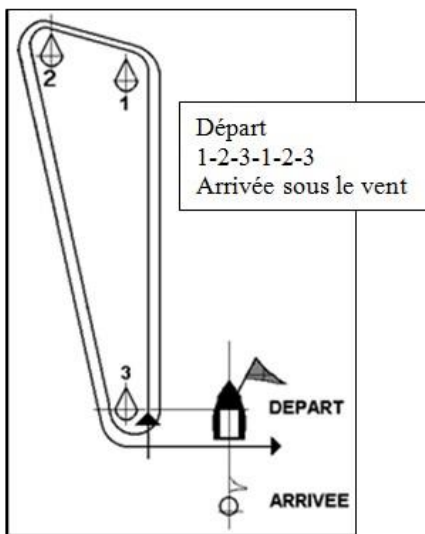
ANNEXE PARCOURS

Description des parcours incluant les angles approximatifs entre les bords, l'ordre de passage des marques et leur côté requis, la longueur indicative des parcours, les portes ou les marques à contourner où le parcours pourra être réduit

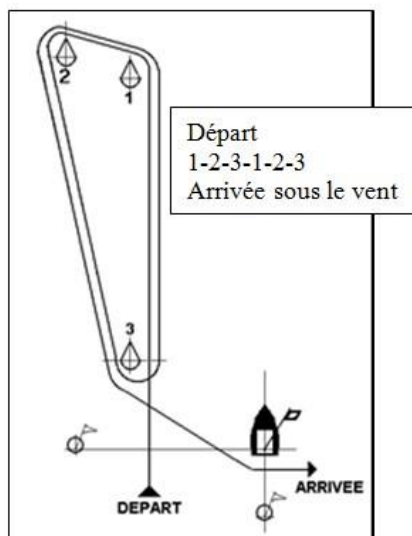
L'angle constitué par les deux sections de parcours contournant la marque N°1 vers la marque N°2 est approximativement de 100°.

Pour tous les groupes de bateaux : L'ordre de passage des marques qui doivent être laissé à bâbord, est le suivant :

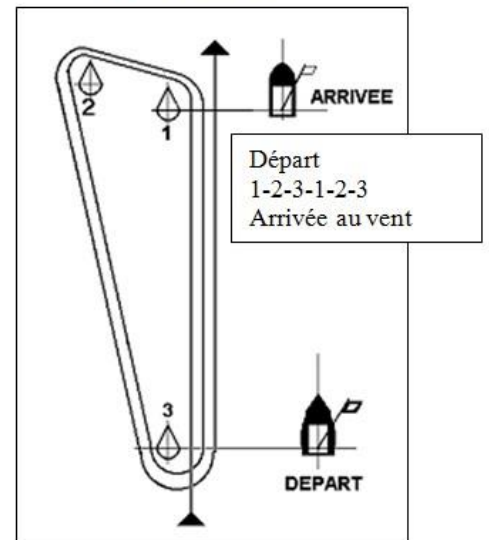
PARCOURS A



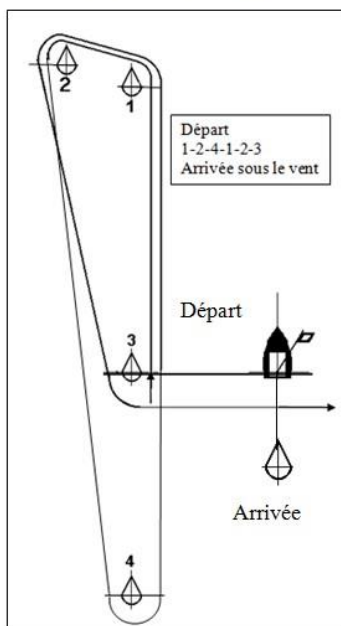
PARCOURS B



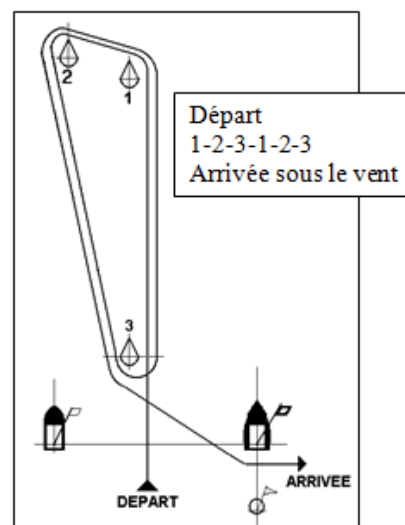
PARCOURS C



PARCOURS D



PARCOURS E



La distance entre la marque 1 et la marque 3 sera entre 0,7 Mn et 2 Mn

ANNEXE PARCOURS

ANNEXE POINTAGE OFFICIEL A UNE MARQUE

Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques précisées en annexe PARCOURS (ceci modifie la RCV 32).

Si un bateau du comité de course arborant le 2ème substitut et le pavillon de classe des classes concernées (ceci modifie Signaux de Course) se tient près d'une des marques précisées ci-dessous, l'ensemble marque et bateau comité constitue une porte où un pointage officiel des bateaux est effectué.

Les bateaux devront passer cette porte et continuer leur course.

Si par la suite, le comité de course décide d'interrompre la course, il arborera les pavillons S sur H accompagnés de deux signaux sonores et, si nécessaire, le pavillon de classe des classes concernées (ceci modifie Signaux de course) signifiant « La course est interrompue et le dernier pointage officiel sera pris en compte comme ordre d'arrivée. Le comité de course confirmera, si possible, ces indications par V.H.F. »

Tout événement susceptible de donner lieu à réclamation survenant après le dernier pointage officiel ne pourra être pris en compte, et aucun bateau ne pourra être pénalisé, sauf en conséquence d'une action selon une règle fondamentale ou selon la RCV 69.

Un pointage officiel peut être effectué à toutes les marques des parcours côtiers

ANNEXE VENT LEGER

1) *Si le vent s'avère trop faible pour donner un départ à l'heure prévue sur la zone indiquée dans les instructions de course, le comité de course, en plus du pavillon aperçu, peut envoyer le pavillon L.*

2) *Il donne par VHF le nom de la marque du parcours choisie vers laquelle il fait route à une vitesse de 4 à 5 nœuds. Les concurrents doivent le suivre en convoi moteur. Les bateaux en panne de moteur se font remorquer par d'autres concurrents, en aucun cas ils ne peuvent reprocher au comité de course de ne pas les attendre.*

3) *Si au cours de ce trajet, le comité de course juge que les conditions sont devenues satisfaisantes, il s'arrête en un point quelconque et mouille une nouvelle ligne de départ.*

4) *Il affiche sur un tableau à l'arrière du bateau du comité de course, la 1ère marque de parcours à passer ou à contourner après le départ.*

5) *Au moins quatre minutes avant le début de la procédure, le comité de course envoie le pavillon orange, une minute avant le début de la procédure, le comité de course amènera les pavillons L et l'aperçu.*

6) *Comme tout parcours côtier le comité de course pourra mouiller une bouée de dégagement en envoyant le pavillon D, si le pavillon vert est envoyé, cette bouée de dégagement sera à laisser et à contourner sur tribord, l'absence du pavillon vert signifie que la bouée est à laisser à bâbord.*

7) *Si une fois les bateaux arrivés en convoi à la marque désignée, le comité de course juge qu'il ne peut toujours pas donner un départ, il affichera la nouvelle marque à rejoindre.*

8) *Si une fois le départ donné le vent s'avère trop faible le comité de course peut annuler la course en envoyant le pavillon N et le paragraphe 1 s'applique à nouveau*

ANNEXE PARCOURS CÔTIERS

Le Comité de course pourra :

Soit choisir un des exemples de parcours dans l'annexe « PARCOURS CÔTIERS »

Cette liste indique leurs longueurs approximatives, l'ordre dans lequel les marques doivent être laissées ou contournées, et le côté requis pour chaque marque.

Les différents parcours sont identifiés par des lettres et des chiffres.

Soit créer un parcours original

La carte des pertuis ci-dessous énonce la liste des marques de parcours avec leur numérotation.

Le Comité de Course choisira par cette numérotation les marques qui seront à contourner ou à laisser à tribord ou à bâbord.

Cette numérotation sera suivie d'une lettre :

T = à laisser en la contournant à tribord.

B = à laisser en la contournant à bâbord.